

Cher confrère,

Pardon pour le retard à vous répondre mais comme vous le savez Mme LE PEN est très peu accessible en raison de son emploi du temps et en ce qui me concerne, le cumul d'un cabinet et de la campagne qui s'accélère ne me font pas totalement tenir mes promesses.

### **1/ concernant alcool, tabac (et autres addictions comme le jeu et drogue)**

Il apparaît, selon nous, que la prévention par l'avertissement et l'augmentation des prix a trouvé ses limites. A ce jour, le cannabis vaut moins cher que certaines cigarettes..... Qu'il ne suffit pas de culpabiliser et de taxer tout le monde pour limiter les dérives comportementales de certains. il suffit pour cela de lire les rapports des sociétés savantes d'hépatologues, cardiologues et pneumologues. Les comportements déviants vous le savez autant que tous nos confrères sont dépendants de facteurs familiaux et sans doute génétiques, mais sont exacerbés dans certains cas de précarisation ou de faiblesse structurelle d'éducation parentale.

C'est donc toute une politique de relance économique pour éviter les cas d'extrême précarisation dans lesquelles les 400 euros du RSA sont dépensés en alcool et tabac et d'éducation des familles et des soignants. Un effort tout particulier doit être fait en médecine scolaire et médecine du travail.

Mme LE PEN s'engage donc à considérer les addictions comme une grande cause sanitaire et à agir concrètement à tous niveaux pour en prendre la réelle mesure, en déterminer les causes profondes et mettre en route l'arsenal médical et économique adéquat, la pléthore de textes réglementaires ne devant pas être alourdie mais réellement appliquée.

### **2/ obésité surpoids sédentarité**

Le surpoids et l'obésité se sont généralisés depuis 40 ans.

Leur origine en est parfois évidente, mais sans doute aussi plus inquiétante: aucune étude sérieuse n'a été faite concernant l'alimentation artificielle des nourrissons en alternative au lait maternel : on le sait, ce sont les mêmes firmes qui occupent le marché de l'alimentation pédiatrique que celle des adolescents et des adultes. Ce marché est un des plus lourds dans notre pays. L'étiquetage est de faible portée si, en amont, les règles alimentaires ne sont pas plus strictes.

C'est donc une grande étude indépendante qui devra être initiée sur l'alimentation de la première année de vie, ainsi qu'une étude globale sur tous les perturbateurs endocriniens; "l'oestrogénisation polyfactorielle" de la société et les dérèglements endocriniens complexes ne peuvent être plus longtemps ignorés. car il est clair que la seule alimentation n'est pas seule en cause dans ce phénomène de société.

L'école n'a pas vocation à remplacer les parents dans le domaine de la surveillance du poids : mais la médecine scolaire systématique avait été prévue pour cela : elle doit tenir toute sa place de soutien, de dépistage et de coordination, de même que la sédentarité pourrait être limitée si les professeurs des écoles et surtout d'éducation physique et sportive tenaient enfin leur rôle d'éducateurs physiques.

En miroir, la médecine du travail doit avoir des moyens renforcés pour pratiquer plus de visites annuelles de surveillance et dépistage

### **3/ Rendre possible les actions judiciaires collectives dans le domaine de la santé :**

Cela va évidemment s'imposer au regard des scandales passés et à venir, et dans lesquels des grands groupes aux moyens illimités sont en cause : dans ces cas la procédure individuelle est trop lourde en sus du préjudice subi : la candidate Marine LE PEN proposera une loi à ce sujet en matière de santé.

### **4/ interdire la promotion inadaptée des médicaments :**

Cela sera très difficile si la marchandisation des médicaments se fait en grandes surfaces.

Pour interdire impérativement toute promotion inadaptée des médicaments (et molécules actives type aspirine ou AINS) il conviendra donc de remettre entièrement tous les médicaments en réseau de distribution d'officines, avec conseils éclairés de pharmaciens, hors toute publicité de la même façon que pour les professionnels de santé.

En revanche, la transparence pour tous se fera en amont, dès la demande mise sur le marché, expliquant les risques mais aussi les avantages de chaque spécialité;

La visite médicale sera maintenue, en sus d'une formation initiale en thérapeutique et galénique très renforcée et une formation continue dans ce domaine obligatoire.

Espérant avoir répondu à votre demande, restant à votre disposition.

Dr Joëlle MELIN conseillère politique de Mme LE PEN en matière de protection sociale et de santé